

JUIN 2021, NUMÉRO 6

LIEN LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE



N'OUBLIONS PAS ...

PAR GABY CLOUET

Avant de mettre short et claquettes, partageons ces instants de vie sociale retrouvée avec la réouverture des activités adultes, des instants d'émotion partagée aux jardins familiaux, la préparation des séjours éducatifs des enfants et adolescents...

Mais n'oublions surtout pas les valeurs qui en font le socle : l'apprentissage à l'engagement, la citoyenneté, la vision du vivre ensemble et de notre conception de la laïcité qui met en exergue notre liberté de pensée, loin de tous dogmes religieux ou communautaristes. Mais surtout n'oublions pas que notre raison d'être est intimement liée à la promotion de l'école publique républicaine qui devrait être le terreau de la fraternité avec la richesse de sa diversité.

Que restera-t-il de l'esprit de solidarité, de fraternité qui nous a animé pendant ces longs mois de confinement ?

Ne laissons pas la flamme s'éteindre pour nous réchauffer au soleil de l'été...

Passez de bonnes vacances et au plaisir de vous retrouver en septembre !

A LIRE

- LAÏCITÉ
- HUMOUR
- HOMMAGE
- PACI
- FORMATION

QUEL AVENIR POUR NOTRE ÉDUCATION NATIONALE LAÏQUE ?

PAR MICHEL JADE

Organisation du BAC dans le privé catholique

Cette année le Rectorat de l'académie de Nantes a décidé d'organiser des épreuves du BAC au sein d'établissements privés catholiques dotés d'emblèmes religieux.

Les syndicats UNSA et FSU ont réagi violemment en dénonçant cette atteinte au principe fondamental de laïcité qui s'impose non seulement à l'enseignement public mais aussi à l'organisation des examens nationaux. Pour garantir la liberté de conscience des candidats et la neutralité des examinateurs, ces épreuves doivent légalement être organisées dans des établissements publics laïques.

L'argument du rectorat est qu'il est impossible cette année d'accueillir matériellement tous les candidats dans les lycées publics. Ce que les syndicats rejettent puisque jusqu'à présent le BAC a toujours été organisé dans le secteur public quel qu'ait été le nombre de candidats.

Alors les bonne âmes et les médias régionaux s'émeuvent de l'ostracisme voire de l'intolérance des défenseurs de la laïcité.

Au plan national, la défense de la position

de ces syndicats, pourtant conforme à la législation en vigueur, reçoit bien peu de soutiens politiques et nos Fédérations de tutelle semblent rester muettes sur ce sujet...



Sommes-nous des « laïcards » trop rétrogrades ? Notre nation a évolué, c'est évident, mais les valeurs universelles que nous défendons sont-elles devenues obsolètes ? La dérive de notre système éducatif en est le témoignage marquant. Les établissements agréés par l'État prolifèrent. Ils sont soit sous contrat simple soit sous contrat d'association. Dans le second cas, leur fonctionnement, en particulier les salaires des professeurs, sont à parité avec ceux de l'enseignement public. Ils conservent leur « caractère propre » majoritairement religieux (loi Debré de 1959). Nous nous dirigeons inéluctablement vers l'éclatement du système éducatif et l'abandon des grands principes de notre « République indivisible, démocratique, laïque et sociale » comme inscrit dans le préambule de notre Constitution.

Vers l'organisation de l'éducation nationale en communautés ?

Récemment, la loi du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion a ouvert grand les portes à l'enseignement en langues régionales.

Incontestablement, il était déplorable que ce patrimoine national ne soit pas reconnu à sa juste valeur et nous pouvons nous réjouir de cette décision historique. Tant mieux si tous les citoyens qui ressentent profondément ancré en eux ce besoin de découvrir ces richesses régionales ou de retrouver une partie majeure de leurs cultures héréditaires, puissent de nouveau les vivre librement et les transmettre à leurs enfants.

RÉFORME TERRITORIALE = LA GROGNE !



Mais d'ores et déjà, cette loi pose problème du point de vue de son intégration au sein des valeurs de notre République dans le domaine de l'éducation nationale. Ce qui inquiète certains de nos élus c'est la possibilité de voir le morcèlement du système éducatif s'accroître dangereusement pour l'unité nationale. Il ne s'agit pas de revenir sur les principes votés mais le vécu des « expériences éducatives » menées parfois depuis de longues années a mis en évidence deux risques majeurs : d'abord pour les enfants, l'absence de mixité sociale ou culturelle à l'école si cet enseignement est dispensé dans des classes dédiées et spécifiquement en langue régionale (DIWAN dans nos régions), ensuite la revendication de faire de ces langues le média de communication prioritaire par rapport au français seule langue officielle de la République (avec des visées d'indépendance comme

revendiqué par certaines formations politiques en Corse et envisagées de façon plus minoritaire dans d'autres régions).

La question qui se pose est donc de savoir s'il faut enseigner ces langues régionales dans des classes voire des établissements spécifiques ou s'il faut proposer cette option au sein de l'enseignement public de façon à conserver cette mixité sociale tant mise à mal par la multiplication des établissements sous contrat d'association. L'exemple de la validation par le Conseil constitutionnel du « caractère propre » de l'enseignement privé catholique serait un « modèle ».

Nous connaissons malheureusement les conséquences de cet arrêt dans l'académie de Nantes : fuite des familles vers le privé se traduisant par des pourcentages d'inscrits dans l'enseignement catholique de 40% (Loire Atlantique) à 60% en Vendée (l'école publique y est donc minoritaire)

Chiffres issus du site internet education.gouv.fr			
Rentrée 2019			
	1er degré	2nd degré	Total
Public	5 764 900	4 468 500	10 233 400
Privé	938 850	1 208 000	2 146 850
Total	6 703 750	5 676 500	12 380 250
Pourcentage dans le public	86,00	78,72	82,66

ce qui signifie que près de la moitié des familles ne font pas confiance au public pour la réussite de leurs enfants. L'idéal républicain d'égalité des élèves pour leur éducation ne semble plus considéré comme une valeur d'avenir de notre société par une partie importante de nos concitoyens. Ils s'appliquent le principe égoïste du « moi d'abord » et tant pis pour ceux qui n'en ont pas les moyens... Est-ce ainsi qu'on va redonner à l'éducation nationale son rôle majeur de « creuset de la République » comme se plaît à le rappeler notre Président ?

L'apprentissage à l'école des langues régionales est donc un problème difficile à mettre en œuvre. Culturellement il est souhaitable de redonner à ce patrimoine toute sa richesse mais il est urgent d'éviter toute dérive qui pourrait accentuer le séparatisme communautaire.

L'ACTU EN HUMOUR !

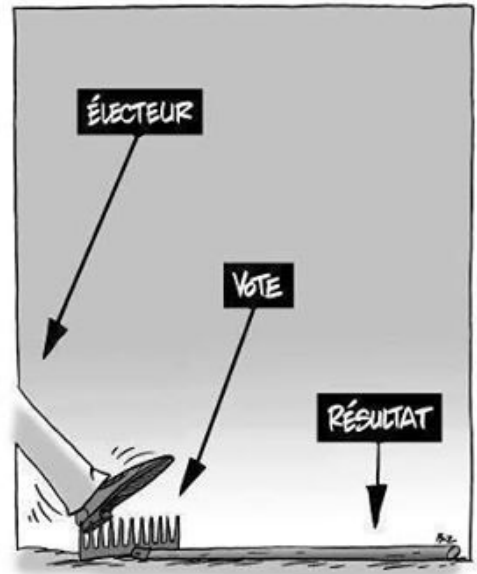
SOURCES : L'INTERNET

ABSTENTION RECORD

JE CROIS QU'ON VA SAVOIR POUR QUI A VOTÉ MME PICHON



LE COUP DU RATEAU...



MAIS TU NE RÉVISES PAS TON BAC ???!!!

J'AI QUE 11,4% DE RISQUE DE NE PAS L'AVOIR...



J'AI NA CARTE D'ÉLECTEUR ...
... MES PAPIERS D'IDENTITÉ...

... QU'EST-CE QUI TE MANQUE !...



BUREAU DE VOTE

AH OUI...
... DES CONVICTIONS



LANCEMENT DE L'ÉTÉ À LA SECTION LOISIRS ENFANCE JEUNESSE

PAR BRUNO TRUBERT

Cette année, 11 directeur-ices et 42 animateur-ices interviendront durant l'été sur les séjours et les centres de loisirs. Il-elles se sont réunies le samedi 19 juin, en matinée, sur le site de l'Erdurière. Cette rencontre annuelle est l'occasion de créer du lien entre les différents membres de cette grande équipe composée de directeur-ices, d'animateur-ices, d'élus associatifs et de salarié-es.

Ce temps aura également permis de présenter le nouveau projet associatif de manière ludique en amenant les participant-es à échanger sur leurs ressentis et leurs points de vue. Pour certaines personnes ce temps est souvent le premier contact avec l'association. Enfin, et c'est sans doute le plus important, ce temps permet aux équipes de se projeter dans l'organisation pédagogique et matérielle de l'été.

En clôture de la rencontre, Phillipe MIKO est intervenu pour évoquer les grandes lignes du Projet Artistique Culturel et Intergénérationnel (le PACI). Il a proposé aux équipes de les accompagner dans la réalisation de projets d'animation autour du spectacle vivant.

LE PACI ? QU'EST CE QUE C'EST ?

PAR BRUNO TRUBERT

"PACI facile à expliquer mais PACIonnant à vivre" comme se plaît à dire Philippe Miko.

Le **Projet Artistique Culturel et Intergénérationnel** a pour vocation de remettre la culture et le spectacle vivant au premier plan de la vie collective. La crise sanitaire a fortement limité les interactions sociales et elle a eu un impact fort sur le secteur artistique et culturel.

La culture est un bien commun, elle nous réunit toutes et tous et participe grandement à l'émancipation citoyenne. C'est pourquoi, l'Amicale souhaite, à travers le PACI, se mobiliser pour recréer des espaces d'échanges, de construction collective et également soutenir un secteur d'activité qui est un des moteurs du vivre ensemble.

Philippe MIKO, en chef d'orchestre, en meneur de troupes, part à la reconquête du lien social en proposant aux couëronnais-es de participer à une aventure collective autour des arts et du spectacle vivant.

Ne vous étonnez pas s'il vous sollicite !!!



Contact et renseignement

Amicale Laïque de Couëron Centre
02.40.86.49.85 / amicale-laique-coueron.fr
accueil@amicale-laique-coueron.fr

" C'EST UN AU REVOIR ET LA VIE CONTINUE..."

PAR GABY CLOUET



Voilà ce que tu nous as dit, Louis, dans les jardins familiaux samedi 12 juin 2021 alors que nous avons réuni Carole GRELAUD, maire de Couëron, Jean-Marc ROUAUD, président de l'OMS, Didier MENARD, président de l'ESC et bien sûr tous ceux qui ont eu le bonheur de te côtoyer, de vous côtoyer avec Monique pendant ces 61 années où vous vous êtes attachés au territoire Couëronnais.

Je ne te ferai pas l'injure de redire (moins bien que toi) le texte que tu nous as préparé ce samedi ensoleillé pour nous dire au - revoir mais je voulais partager avec nos lecteurs quelques extraits emplis de vérité, d'émotion et aussi d'encouragements à poursuivre notre combat laïque dans une société fracturée et non plus fraternelle comme tu aimes à le rappeler.

" Comme une évidence, s'est imposé le besoin de rejoindre les associations pionnières au soutien des écoles publiques : L'Amicale Laïque de Couëron centre et l'Etoile Sportive Couëronnaise. Les deux s'associaient pour l'organisation d'activités culturelles "

" Les soixante et une années ont défilé, apportant leur lot de transformations. Rester fidèle à ses valeurs n'empêche pas innovation et changement. Il faut s'adapter. Il y a toujours plusieurs bonnes manières de vouloir « mieux » faire les choses et les initiatives peuvent venir de plusieurs directions."

" Femmes et hommes se succèdent et nous sommes tous ici à avoir conduit des pratiques communes en fonction d'objectifs éducatifs et de loisirs sur des bases humanistes d'égalité, de fraternité, nous l'avons fait librement, conscients que ces devoirs que nous nous imposions étaient librement consentis. Les idées demeurent, d'autres personnes viendront pratiquer d'autres activités mais toujours avec l'intention du meilleur équilibre entre les termes de notre devise républicaine. "

"Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous dire merci , nous avons vécu des séquences de vie collective qui nous ont rendu conscients et confiants les uns dans les autres, tout simplement plus humains ."



N'oublie pas de nous donner des nouvelles du laurier et de l'arbre de Judée, offerts pour ton départ qui, en reflorissant chaque année, continueront à te rappeler ton passé Couëronnais !

FORMATION DES ANIMATEUR·ICES SOCIOCULTURELS EN HAÏTI

PAR GABY CLOUET

à Dame Marie dans la Grand'Anse du 20 au 25 juin 2021

Quinze stagiaires encadrés par l'équipe de formateurs de l'AAPEJ avec le soutien de l'association MKTR ont mis leurs pas dans ceux de Daniel, Evens, Elizabeth, Evena, Ricardo et Choriste pour découvrir l'animation socioculturelle dans la Grand Anse en participant au stage de niveau I.

Prévu en 2019 pour renforcer les compétences des animateur·ices qui encadreraient bénévolement les camps d'été à Balivernes et Dame-Marie, le stage a dû être annulé à plusieurs reprises du fait des troubles sociopolitiques, de la pandémie....



L'équipe de formateur·ices très expérimentée maintenant (certains ont participé à la formation dès 2012 !) s'est vue félicitée par les stagiaires (8 garçons et 7 filles) qui ont reconnu leurs compétence et appris à leurs côtés.

Ces jeunes animateur·ices haïtiens encadreront bénévolement d'autres jeunes et enfants dans leurs communautés respectives Dame Marie et Balivernes à travers des centres de loisirs éducatifs qui regroupent des jeunes et enfants scolarisés et non scolarisés, surnommés " Camp d'été ".

Nul doute qu'ils mettent au service de la collectivité les bases éducatives apprises en stage telles qu'elles ont été décrites dans le projet de stage tant au niveau de l'organisation du vivre ensemble, de leur fonction, de la pédagogie et évidemment les valeurs communes autour de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



L'aventure va se poursuivre avec le " **Projet Interculturel du réseau FRANCAS - HAÏTI été 2021 - Vers une coopération territoriale** ".

En concertation avec les directeurs des 4 camps d'été, trois axes d'échanges pédagogiques ont été retenus : la culture vivrière, la cuisine - les jeux traditionnels - la langue orale et écrite.

L'ambition est de mettre en lien les camps d'été en Haïti avec les centres de loisirs des régions de Loire Atlantique, Vendée, Haute Garonne, Deux Sèvres et de Guadeloupe. Il s'agit de tisser un réseau d'inter connaissance avant de s'engager vers une coopération territoriale qui pourrait

permettre de soutenir financièrement les activités socioéducatives et de renforcer l'action du Réseau Haïti Ouest. Celui-ci continue à creuser son sillon en finançant cette année l'animation socioculturelle en Haïti à la hauteur de 13 500 €.

Roxane Chaye, directrice du centre de loisirs de l'Erdurière à Couëron en juillet et instigatrice du projet est bien évidemment partie prenante de cette expérience inter culturelle. Elle racontera les échanges dans le Lien Laïque n°7 de septembre.

**LE LIEN MARQUE UNE PAUSE
ET REVIENDRA EN SEPTEMBRE...**

BON ÉTÉ À TOUTES ET TOUS !



Pour nous écrire

Envoyez vos articles, blagues, jeux ou autres... à l'adresse:

accueil@amicale-laique-coueron.fr